

Notification montant PEC 2024

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Notification montant PEC 2024 » dont la finalité est :

Informer par SMS les adhérents avec le montant attribué en prise en charge de cotisations 2024, en anticipation de la notification

Les informations traitées sont les suivantes :

Données de connexion : numéro de portable

NIR

Les données sont supprimées de leur utilisation.

L'accès aux données est réservé :

Coordonateurs + cadres RCTX

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la MSA MPS

- Droit de rectification : DPO de la MSA MPS

- Droit d'opposition : DPO de la MSA MPS

aux données qui vous concernent.

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**